

Réforme de la formation : quelles transformations pour les personnes ? (Université 2018 de l'Afref)

Christelle Destombes, 18 décembre 2018

Quelle perspective la loi « Avenir professionnel » offre-t-elle à un individu autonome, en capacité d'opérer des choix raisonnés quant à son propre devenir professionnel, dans une « *société de l'individualisme institutionnel* » ? Telle était l'une des questions posée aux participants de l'Université 2018 de l'Afref [1] le 14 décembre dernier. Pour les acteurs de la formation professionnelle réunis en atelier, ce présupposé ne va pas de soi. Il se heurte à la réalité vécue par les organismes de formation, les centres de bilans de compétences, les acteurs de l'insertion, confrontés à des personnes qui ignorent parfois leurs droits et sont insérées dans des écosystèmes.

Médiation dans la formation

Ainsi, au mythe de la « *liberté comme une forme raisonnée de se gouverner soi-même* », les acteurs opposent un univers où certains seraient « *capables* » et d'autres moins. Une chargée de formation en chantier d'insertion évoque les personnes n'ayant jamais travaillé en France (avec un compte personnel de formation à 0h...), illettrées, voire sujettes à l'illectronisme (sans compétences numériques). Elle déplore notamment la disparition de la période de professionnalisation, qui permettait une première certification.

« *Les personnes discriminées sont toujours discriminées* », souligne Anne-Hélène le Guennec, qui cite le Défenseur des droits et les 12 % des personnes qui renoncent à faire valoir leurs droits. Elle plaide pour la création d'une fonction de médiation dans le champ de la formation et du conseil. Une réflexion est en cours au sein de France Compétences pour créer un tel poste.

De la créativité

Pointant le manque de moyens dédiés au compte personnel de formation, les participants constatent de nouveaux défis pour les organismes de formation : « *Une industrialisation de l'individualisation* », selon la formule d'un consultant. Ils font face à la tâche complexe de proposer à chacun ce dont il a besoin, en prenant en compte son parcours singulier et les compétences qu'il doit acquérir. « *Cela va exiger de la créativité, de l'expérience et de la communication* », s'enthousiasme-t-il. « *Il faut professionnaliser les formateurs, repenser les parcours* », souligne une autre.

Opportunités, partenariats

Certes, les participants relèvent également des opportunités à saisir. Laurence Martin, directrice de l'association de promotion des APP [2], cite les appels d'offres du Plan d'investissement dans les compétences (Pic), notamment le programme 100 % inclusion, les partenariats à renforcer avec les partenaires, la synergie toujours à l'œuvre dans les écosystèmes. Patrick Waeles, vice-président de l'Afref et membre du Comité mondial pour les apprentissages, évoque l'expérience des territoires apprenants. Il détaille une expérience en Bourgogne, avec Agefos-PME, le Cnam, Pôle emploi, des organismes de formation et le soutien du Fonds social européen. Lorsqu'un territoire se mobilise, que les entreprises mutualisent leurs efforts, la formation devient l'enjeu de l'écosystème et non plus d'un seul individu, compris qui plus est sous le prisme d'un agent économique. « *Il s'agit de placer les individus dans des environnements qui les révèlent* », souligne le sociologue.

[1] Association française de réflexion et d'échange sur la formation

[2] Ateliers de pédagogie personnalisée